

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

1-La structure d'un article se présente comme suit :

- pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en français, Mots clés, Abstract, Key-words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, références bibliographiques.
- pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en français, Mots clés, Abstract, Key-words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, références bibliographiques.
- les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.1. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

2-Citations

Les passages cités sont présentés en romain et placés entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui, dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio- historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakitè, 1985, p. 105).

3-Notes de bas de page

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

4- Présentation des références bibliographiques

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, tandis que celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage serait une traduction et/ou une réédition, il faudrait préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.). Ne sont présentées comme références bibliographiques fiables que celles extraites des documents cités. La bibliographie est transcrite en corps 10, minuscule, interligne simple avec un espace de 6 points après. Elle doit respecter les normes couramment admises dans les revues internationales et indiquer les noms de tous les auteurs sauf si le nombre de ceux-ci est supérieur à trois. Dans ces conditions, les trois premiers noms sont cités et accompagnés de la

mention *et al.*

Articles en ligne : Nom (s) et Prénom(s) de l'auteur (année d'édition entre parenthèses), éd. (si article publié dans une revue), en ligne entre crochets, date de consultation entre parenthèses, URL.

Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Catherine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

FUMEY Gilles (2012), *Géopolitique de l'alimentation*, ed. Sciences humaines [en ligne] (page consultée le 7/1/2017) http://editions.scienceshumaines.com/geopolitique-de-l-alimentation_fr-471.htm.

5-Orientations typographiques

Les textes proposés à la rédaction de la revue doivent être saisis en Word Times New Roman et accompagnés de leurs illustrations. Le volume des articles ne doit pas dépasser 15 pages, illustrations comprises. Il est recommandé aux auteurs de respecter l'équilibre entre le texte et les illustrations (tableaux, graphiques et photographies).

Les articles en français ou en anglais doivent obligatoirement comporter un résumé de quelques lignes en français et en anglais. Chaque résumé ne doit pas excéder plus de 1300 caractères (espaces compris) avec, au plus, cinq mots clés qui couvrent le champ thématique et le champ géographique.

Les Noms et Prénoms des auteurs doivent apparaître en corps 12, majuscule et alignement à gauche. Ils sont placés sous le titre.

Les coordonnées des auteurs (appartenance, adresse professionnelle et électronique) sont en corps 10 en italique, Times News Roman et alignés à gauche. Elles sont placées sous les noms et prénoms.

L'ensemble du texte est en corps 12, minuscule, interligne 1,5 sans césure dans le texte. Un espace de 6 pts est défini après chaque paragraphe. Les marges (haut, bas, gauche et droite) sont de 2,5 cm, pas de retrait de ligne en début de paragraphe.

Le titre de l'article est en corps 14, Times New Roman, majuscule et centré avec un espace de 12 pts après (format > paragraphe > espace après : 12 pts).

Les titres (des parties) sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale :

Titre de niveau 1 (12 pts avant, 6 pts après)

Titre de niveau 2 (12 pts avant, 6 pts après)

Titre de niveau 3 (6 pts avant, 6 pts après)

Les figures et les tableaux doivent être incorporés au texte. Les figures et tableaux sont numérotés de 1 à n à l'intérieur de l'article. Le titre de la figure est composé en corps 10 avec un espace de 6 pts après. Il est placé sous l'illustration. Les figures sont présentées en noir et blanc, en gris et blanc ou en couleur. Les illustrations en couleur peuvent faire l'objet d'une facture supplémentaire.

Les photographies doivent être intégrées au texte, envoyées à part en format JPEG et d'une qualité suffisante. Les photographies floues, mal cadrées et trop pixélisées ne sont pas acceptées.

L'introduction, la conclusion et les références bibliographiques ne sont pas numérotées.

6-Le tiré à part

Les auteurs recevront gratuitement un seul exemplaire de la revue et deux tirés à part. Des tirages supplémentaires seront facturés.

L'envoi d'un document proposé à la publication vaut acceptation par son auteur des conditions ci-dessus indiquées.

7-Co-publication

En cas de co-publication, chaque co-auteur doit personnellement adresser, par mail, une confirmation de sa participation à la rédaction de l'article. Le mail est envoyé à l'adresse électronique de Revue : revuebaluki@gmail.com

N.B. : au dépôt de l'article, le ou les auteurs doit ou doivent verser une somme de quarante mille francs (40 000 F CFA) correspondant aux frais d'analyse et d'impression.

La Revue publie deux numéros par an, en juin et en décembre. Les propositions d'articles doivent être envoyées avant le 15 mars, pour le numéro de juin, et avant le 15 septembre, pour le numéro de décembre.

Toutes les propositions d'articles doivent être envoyées uniquement à l'adresse électronique de la Revue : revuebaluki@gmail.com

Tout article présenté de manière fantaisiste ou sans respect des normes ci-dessus ne peut être accepté.
